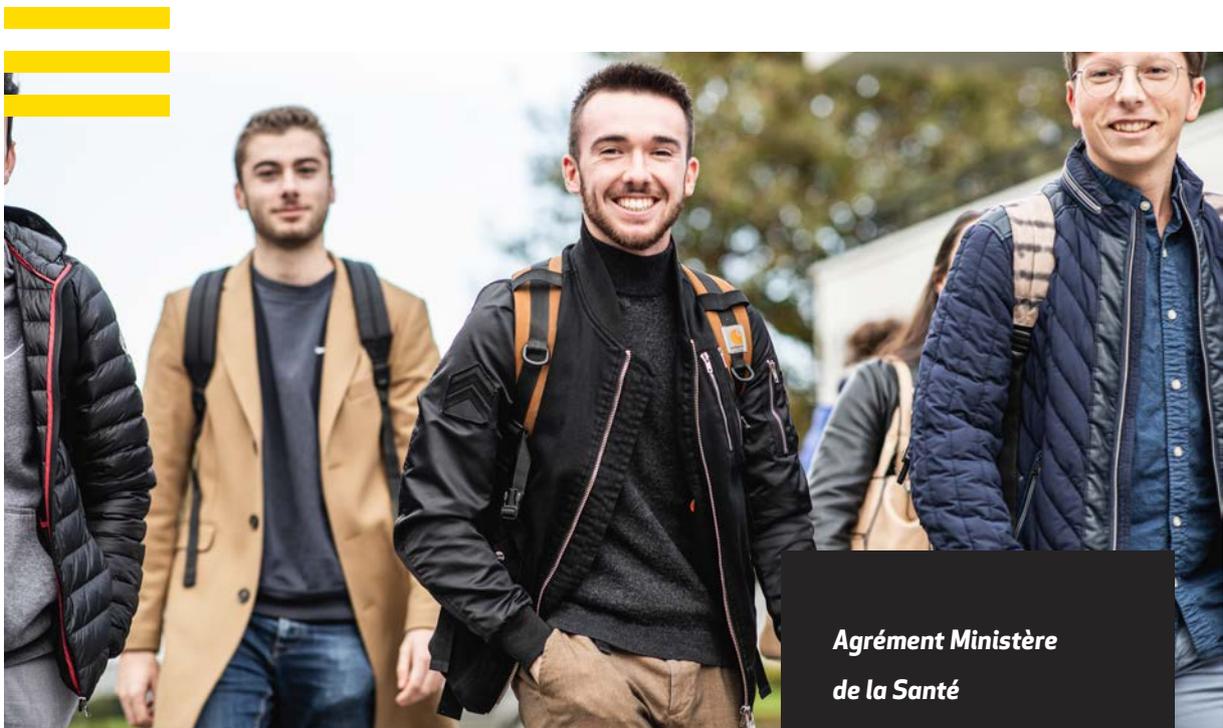


DOSSIER DE PARTENARIAT

ENTREPRISES



*Agrément Ministère
de la Santé
RNCP niveau 7
Partenaire de
l'Université Rennes 2*

édito

Participer à la reconnaissance et au développement de l'ostéopathie en France

PAR MARYLENE BOURGIN = DG

« Nous participons à la reconnaissance et au développement de l'ostéopathie en France, en permettant l'accès aux soins à un plus grand nombre et par notre présence dans les entreprises à l'amélioration des conditions de travail des salariés.

Le référentiel de formation est commun à toutes les écoles en France et est reconnu BAC+5. Les stages représentent 31% de la formation. Dans notre établissement, ils se pratiquent lors de manifestations sportives, dans des entreprises, dans des institutions publiques ou privées et dans la clinique interne à l'établissement, pour démontrer tous les bienfaits de l'ostéopathie dans une prise en charge du sportif ou dans une prise en charge d'employés présentant des troubles musculo squelettiques.

L'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne certifie présenter un niveau d'excellence : l'école respecte et va même au delà des 63 points du dossier d'agrément, puisqu'elle offre une formation diplômante reconnue BAC+5, possède un Laboratoire de recherche en ingénierie pédagogique et une Unité de recherche qui présente des publications. L'IO-RB poursuit également son partenariat avec l'Université Rennes 2 : les étudiants de l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne ont accès au Laboratoire Mouvement Sport Santé classé dans les 200 premiers laboratoires mondiaux. Depuis 2020 (et l'obtention de la charte Erasmus+ en 2023), le développement d'un pôle international favorise les échanges dans le domaine de la Recherche et dans le domaine de la formation en ostéopathie.

Nous continuerons, tout au long de l'année, à transmettre des valeurs de bienveillance, de rigueur et d'exigence au travers de la ligne pédagogique que nous nous sommes fixée pour qu'IO-RENNES-BRETAGNE soit plus qu'un lieu d'enseignement mais un espace d'échange et de transmission des savoirs ostéopathiques avec une pédagogie de plus en plus innovante .

Je crois vraiment à la bonne évolution de l'ostéopathie, il en dépend de nous tous. »

sonmaire

Les stages en entreprise..... 4

Devenir partenaire de l'IO-RB..... 5

Les consultations sur site..... 6

MODALITES DE MISE EN OEUVRE..... 6

AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE..... 8

OBJECTIFS POUR L'ETUDIANT..... 8

L'IO-RB..... 9

L'OSTEOPATHIE..... 10

LA FORMATION..... 10

QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT A L'IO-RB..... 11

Taxe d'apprentissage..... 14

Contact..... 15

Les stages en entreprise

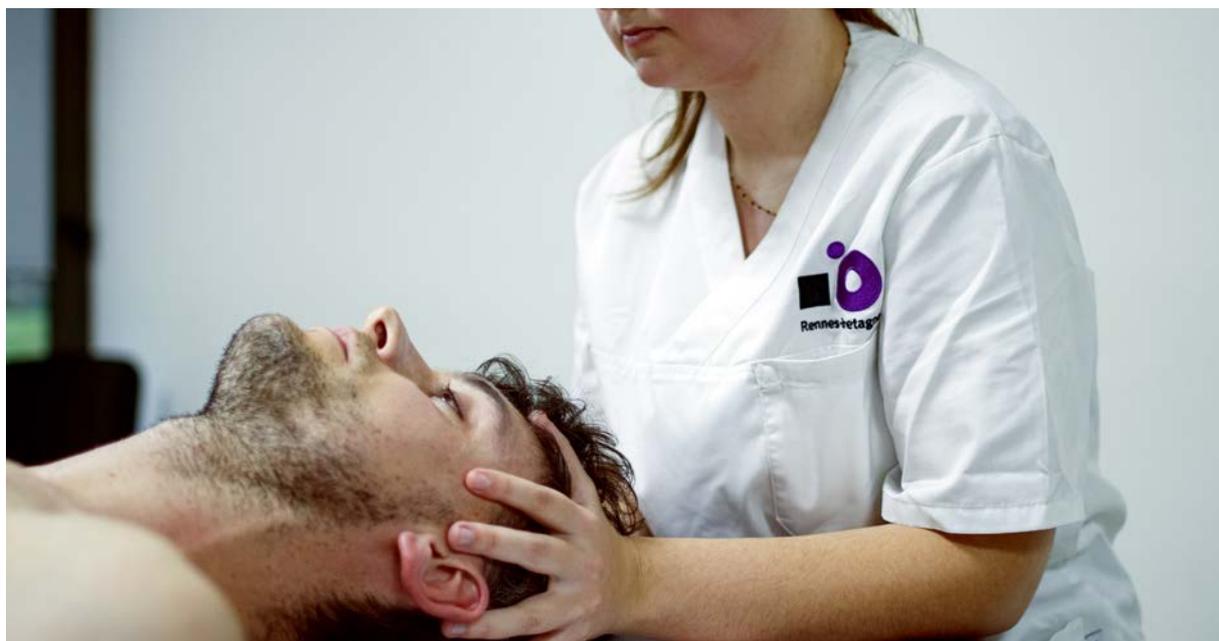
Mener une prise en charge ostéopathique

Au sein de l'Institut Ostéopathique de Rennes-Bretagne, la formation professionnalisante des étudiants comprend des stages internes et externes. Lors de ces stages, les étudiants réalisent des consultations d'ostéopathie auprès de différents patients.

Ces stages sont toujours encadrés par un enseignant ostéopathe.

Les stages en entreprises consistent, pour l'étudiant, à mener une prise en charge ostéopathique par rapport aux troubles musculo-squelettiques les plus fréquemment constatés.

Cette démarche s'inscrit dans un cadre d'études scientifiques et de données chiffrées qui permettront d'analyser les résultats de l'intervention des stagiaires, au sein de l'entreprise. Elle permet d'établir un lien de cause à effet entre les pathologies et les restrictions de mobilité.



Devenir partenaire de l'IO-RB

Deux types de partenariat

POUR FAIRE ENTRER L'OSTÉOPATHIE DANS VOTRE ENTREPRISE

L'ostéopathie pratiquée en entreprise permet à chaque patient d'être pris en charge dans sa globalité (physique et psychique). Nous vous proposons deux types de partenariat pour que vos collaborateurs puissent bénéficier de séances d'ostéopathie.

Consultations ostéopathiques à la clinique de l'école

Votre entreprise adhère à l'association de la clinique de l'école (50 € par an) : vos salariés et leurs ayants-droits bénéficient du tarif adhérent à 10 € la consultation au sein de la clinique.

La clinique est ouverte de 9h à 18h du lundi au samedi, de septembre à juillet (des créneaux de consultation de 18h à 20h sont programmés occasionnellement).

Consultations ostéopathiques sur site

Des étudiants en fin de cursus réalisent des consultations dans votre entreprise, pour vos collaborateurs. Ils sont supervisés par un tuteur ostéopathe et enseignant à l'IO Rennes-Bretagne. Nos interventions peuvent se dérouler de façon récurrente ou ponctuelle, en fonction de votre effectif (de deux fois par an pour un effectif de 40 salariés à une fois par semaine au-delà de 500 salariés).

Chaque journée d'intervention en entreprise vous sera facturée 300€ (l'adhésion annuelle à la clinique vous est offerte) + une participation aux frais de déplacements vous sera demandée à hauteur de 75 € par journée, si votre entreprise se situe entre 40 km et 60 km de l'école. Nous n'intervenons pas au-delà d'un rayon de 60 km autour de l'école.

Pour toute collectivité territoriale ou organisme à but non lucratif, une tarification adaptée est possible.

Quel que soit le type de partenariat choisi, vous pouvez également, si vous le souhaitez, nous verser votre solde de la taxe d'apprentissage et/ou réaliser un don auprès de l'association de la clinique de l'école. Ceci nous permettra d'investir dans du matériel pédagogique pour nos étudiants.



Consultations sur site

Modalités de mise en oeuvre

ORGANISATION ET MOYENS LOGISTIQUE

Déroulé de l'intervention

Les stages en entreprise sont encadrés par un tuteur de l'Institut d'ostéopathie de Rennes, ostéopathe diplômé. Un encadrant est prévu pour 6 étudiants de 4ème ou 5ème année. Les séances se déroulent de 9h à 18h, nous permettant de traiter jusqu'à 18 personnes sur 1 journée. Une consultation dure au maximum 1 heure.

Moyens mis à disposition par l'entreprise

Nous avons besoin de 3 salles assez proches (pour le suivi du tuteur), disposant d'1 bureau + 3-4 chaises + 1 espace libre d'environ 3m x 2m. Les élèves amènent leurs tables de pratiques. Lors d'interventions récurrentes, il est demandé à l'entreprise partenaire de prévoir une visite de site lors de la 1ère matinée d'intervention afin que les étudiants puissent comprendre les contraintes mécaniques provoquées par les métiers.

Tarif de l'intervention

300€ par journée d'intervention + frais kilométriques (cf ci-dessus). L'adhésion annuelle à la clinique vous est offerte. Pour toute collectivité territoriale ou organisme à but non lucratif, une tarification adaptée est possible.



Les consultations d'ostéopathie réalisées sur site doivent faire l'objet d'une planification en amont

Les salariés doivent s'inscrire au préalable pour bénéficier des consultations. C'est à l'entreprise de mettre en place le roulement de personnel et d'afficher les inscriptions aux créneaux horaires définis.

Un planning vous est fourni afin que vous puissiez gérer l'inscription de vos collaborateurs.

Consultations sur site

Modalités de mise en oeuvre

DES CONSULTATIONS SUR SITE

Les stages en entreprise se déroulent durant la 4^e et 5^e année de formation. Ils se déroulent sur le temps des périodes scolaires après signature d'une convention de stage et de partenariat.

Convention de stage et convention de partenariat

Une convention de stage annuelle tripartite est signée entre le référent de chaque entreprise, l'Institut d'Ostéopathie de Rennes et chaque étudiant intervenant.

Une convention de partenariat est signée entre l'entreprise et l'école pour une durée d'un an. Pendant toute la durée de cette convention, vous serez en contact avec un seul et même tuteur. Si les interventions ont lieu au moins 4 à 5 fois par an, le même groupe d'étudiants sera toujours affecté à votre site pendant toute la durée de la convention de partenariat.

Chaque étudiant stagiaire s'engage à pratiquer ou à observer dans les normes imposées par les structures concernées, et notamment à conserver confidentielles toutes les informations relatives à l'entreprise. Les étudiants sont formés au Brevet National de Secourisme et aux soins d'urgence en cabinet.



Les consultations sont réalisées par des étudiants de 4^e et 5^e année.



Les stages en entreprise sont encadrés par un tuteur ostéopathe diplômé.

Demande thérapeutique et contre-indication médicale

L'ostéopathie est une profession de première intention : le patient consulte l'ostéopathe sans prescription médicale. En réalisant une anamnèse comportant les antécédents et le motif de consultation du patient, il effectue des tests cliniques afin d'établir un traitement ostéopathique approprié.

Le médecin ou le référent de l'entreprise aura le choix de l'indication de la demande thérapeutique ou plus précisément la décision d'une contre-indication. C'est à lui de déterminer les pathologies invalidantes les plus fréquemment observées.

L'ostéopathie ne dispense pas d'un suivi régulier en médecine allopathique (médecin généraliste, spécialiste, pédiatre) ni d'examen complémentaires si nécessaire.

Les avantages

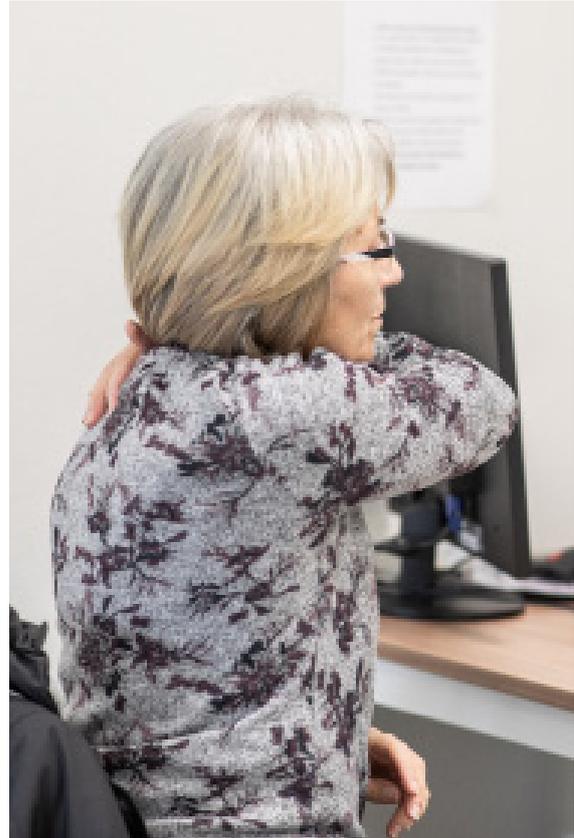
POUR L'ENTREPRISE

Diminuer l'impact du travail sur la santé

L'aménagement du poste de travail et les conseils sur les « bons gestes à réaliser » ne suffisent pas. En effet, malgré le réaménagement d'un poste de travail et la formation des salariés, le taux de maladies professionnelles ne diminuera que de 40% dans le meilleur des cas. (Source LEEST).

L'ostéopathie, en traitant les affections mécaniques du salarié, contribue au bénéfice des actions engagées pour l'amélioration des conditions de travail. C'est un complément essentiel au travail d'ergonomie lorsque l'entreprise recherche une efficacité pérenne des actions visant à diminuer l'impact du travail sur la santé des salariés.

- Faire bénéficier à ses salariés de soins permettant de soulager des maux liés à la récurrence de ses gestes au travail
- Mettre en place une politique salariale tournée vers le mieux-être des salariés en améliorant leurs conditions de travail
- Motiver les salariés par une prise en charge personnelle pour réduire l'impact du travail sur leur santé
- Transmettre une image de marque innovante et performante de l'entreprise aux salariés et à son environnement.



L'ostéopathie en entreprise permet de soulager les maux liés à la récurrence des gestes au travail.



Les objectifs

POUR L'ETUDIANT

Evaluer sa pratique clinique

Les objectifs pour nos étudiants sont :

- Evaluer ses compétences, son efficacité et son rapport « patient-thérapeute »
- Etre évalué par le professionnel ostéopathe encadrant (précautions, appréciations)

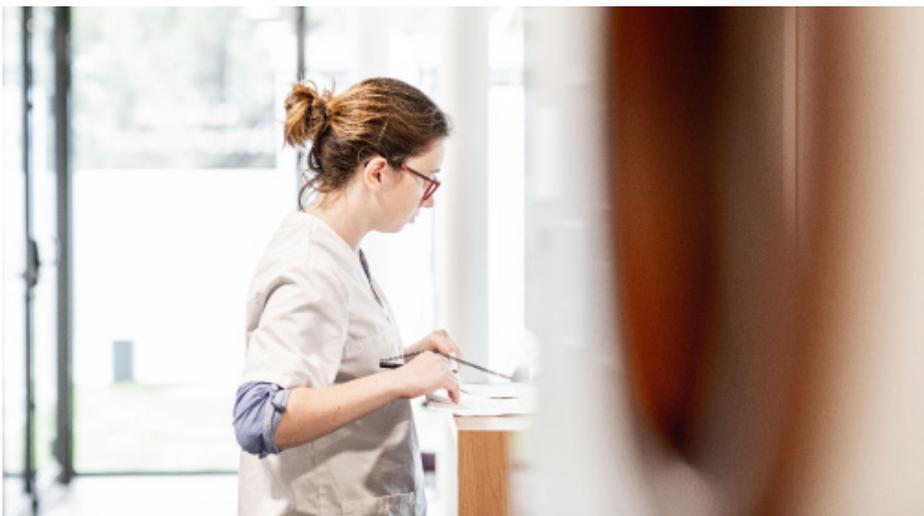
Prouver l'efficacité de l'ostéopathie

- Les stages en entreprises permettent de prouver le bienfait et l'efficacité de l'ostéopathie sur des pathologies professionnelles spécifiques à chaque métier, en particulier sur les troubles musculo-squelettiques lors de gestes répétés ou de positions maintenues longtemps.
- Ces stages ont également pour objectif d'établir des protocoles de traitements dans les pathologies récurrentes, en analysant des statistiques et en rédigeant un rapport de fin de stages.

L'IO-RB

Exigence et excellence

POUR SOIGNER AVEC SES MAINS



L'ostéopathie

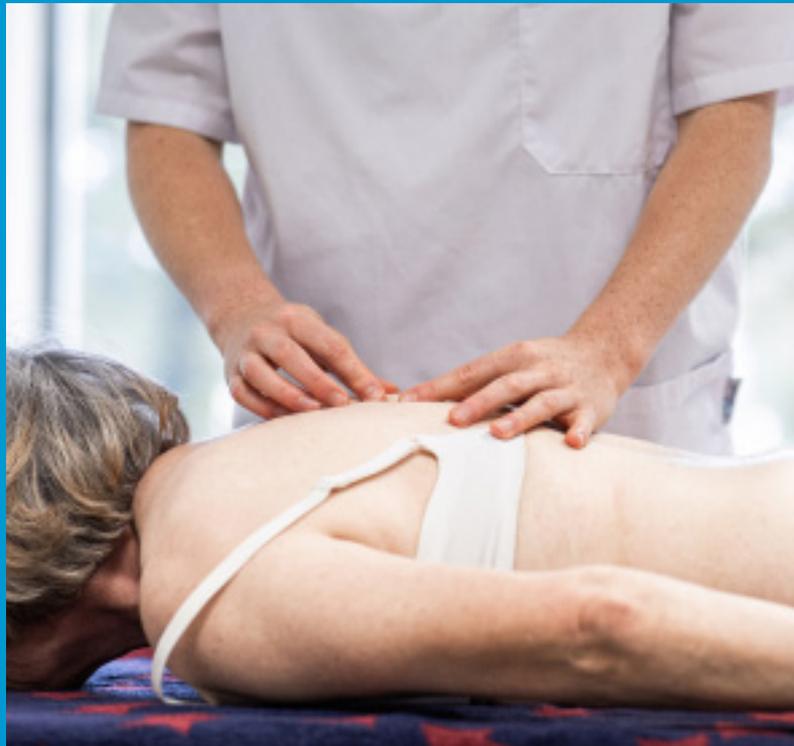
OU L'AVENIR D'UNE PROFESSION NAISSANTE

Un métier de première intention

L'ostéopathie est un métier de première intention, en relation directe avec les patients qui représentent une demande croissante de soins. Les étudiants, futurs ostéopathes, seront amenés à exercer en cabinet libéral mais aussi dans des institutions publiques et privées, ainsi qu'en entreprises et clubs sportifs. L'IO-RB a fait évoluer son projet pédagogique vers la professionnalisation des études en s'accordant une démarche scientifique, à travers des travaux de recherches, des partenariats avec de grands groupes pour notamment soulager les troubles musculo squelettiques.

Reconnaissance de la profession

La profession s'organise et se structure pour une reconnaissance dans le milieu médical, professionnel et sportif. La qualité des programmes vise à garantir aux étudiants de l'IO-RB un enseignement répondant à un haut niveau d'exigence professionnelle tout en garantissant la sécurité du patient. L'IO-RB s'engage à offrir à ses étudiants un avenir serein et prometteur pour mieux les intégrer dans le monde de la santé.



La formation

A L'INSTITUT D'OSTÉOPATHIE DE RENNES-BRETAGNE

Agréé par le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Enseignement supérieur, et enregistré au RNCP niveau 1 (Registre National des Certifications Professionnelles), l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne forme des ostéopathes exclusifs en cinq ans directement après le baccalauréat.

6 compétences à acquérir

La formation dispensée à l'IO-RB vise à acquérir 6 compétences :

- Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique
- Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique
- Réaliser une intervention ostéopathique
- Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique
- Analyser sa pratique professionnelle et traiter des données scientifiques et professionnelles
- Gérer un cabinet



Qualité de l'enseignement à l'IO-RB

NOTRE VISION

Notre mission

Former des ostéopathes compétents, responsables et autonomes capables de prendre en charge un patient dans une consultation ostéopathique en toute sécurité.

Nos valeurs

Intégrité et honnêteté, dans la connaissance de ses propres limites et la pertinence de ses choix.

Rigueur et exigence, pour approfondir et mobiliser ses connaissances avec performance.

Humilité et bienveillance, pour garantir des échanges constructifs dans le respect du point de vue de chacun et faire preuve d'une approche empathique de l'autre.



Nos engagements

L'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne s'engage vis-à-vis de ses apprenants à leur assurer une formation conduisant au diplôme d'ostéopathe, sous réserve qu'ils satisfassent aux modalités du contrôle des connaissances. Pour cela, l'IO-RB s'engage:

ENSEIGNEMENT :

Offrir un enseignement de qualité en sciences fondamentales et en sciences ostéopathiques, évaluer annuellement l'enseignement, les enseignants et assistants, procurer un volume d'heures de théorie et de pratique correspondant aux exigences du Ministère de la Santé, mettre à disposition des locaux adaptés à la pratique ostéopathique et aux besoins étudiants.

PARTENARIAT :

Pérenniser les partenariats avec l'Université et les entreprises, assurer le développement de son unité de Recherche afin que les étudiants bénéficient des programmes afférents, proposer des terrains de stages en institutions publiques et privées, en entreprises, lors de manifestations sportives et au sein de sa propre clinique ostéopathique.

MONDE DE LA SANTE :

Coopérer avec les professionnels et organismes de santé, promouvoir l'ostéopathie en l'intégrant au monde de la santé.

DEVELOPPEMENT DURABLE SOCIAL ET SOCIÉTAL :

Garantir le suivi de ses étudiants diplômés au travers de l'association ALUMNI IO-RENNES-BRETAGNE, permettre l'accès aux soins aux populations précaires à travers des partenariats entre des institutions (Protection judiciaire de la jeunesse) et la clinique ostéopathique de l'IO-RB, adhérer à la politique environnementale du campus à travers le plan vert et l'action Bretagne Mobilité Augmentée (MBA), participer aux économies d'énergie grâce au bâtiment de Haute Qualité Environnemental (HQE).

Qualité de l'enseignement à l'IO-RB

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Encadrement des étudiants

Les professeurs expérimentés donnent une attention particulière au suivi des étudiants dans la progression des études par le dialogue en cas de difficulté. Des responsables de promotion sont nommés pour aider les étudiants dans l'organisation de leur travail pour qu'ils puissent acquérir une méthodologie en rapport avec un enseignement d'études supérieures. Dans cette optique nous sommes attachés à conserver une structure et des effectifs permettant à l'équipe pédagogique de transmettre les valeurs humaines attachées à une profession de soin.

La qualité de l'enseignement des sciences fondamentales assuré par des professeurs d'université et des médecins est une garantie supplémentaire pour devenir un consultant de première intention.



115 enseignants formés et compétents

L'équipe est composée principalement de médecins, de chirurgiens, de radiologues, d'universitaires, de psychologues pour l'enseignement des sciences fondamentales et d'ostéopathes D.O. pour l'enseignement pratique ostéopathique.

Les enseignants ostéopathes sont expérimentés et exercent en libéral. Ils ont été principalement formés au CETOHM Paris suivant une formation traditionnelle existante depuis plus de 20 ans ou dans d'autres établissements comme l'European School of Osteopathy de Maidstone, Kent (GB), le Collège Ostéopathique Sutherland (COS) et l'Institut des Hautes Études Ostéopathiques (IdHÉO) de Nantes.

Cette équipe génère une dynamique de groupe qui permet d'offrir un enseignement de qualité.

L'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne dispose de 3000m² de locaux, dont son propre Laboratoire pédagogique (OWLAB), son propre centre de consultations ostéopathiques ainsi qu'un accès au Laboratoire M2S par voie de convention avec l'Université Rennes 2. Cet ensemble forme un plateau technique et pédagogique performant pour l'apprentissage des étudiants, le tout sur un campus arboré de 160 hectares qui donne accès aux infrastructures universitaires. Les outils numériques font également partie intégrante du système pédagogique de l'Institut.

Qualité de l'enseignement à l'IO-RB

LE PROGRAMME

4860h de formation sur 5 ans

L'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne propose un enseignement sur 5 années réparti en 3 niveaux d'apprentissage. Ce cursus comprend 4860 heures de formation dont 1500 heures de stages.

1ER CYCLE (1ÈRE ANNÉE)

Connaissance et compréhension globale de l'anatomie et du fonctionnement physiologique et psychique de l'être humain tant sur le point théorique que pratique ainsi que la compréhension du concept ostéopathique.

2ÈME CYCLE (2ÈME ET 3ÈME ANNÉES)

Connaissance approfondie des dysfonctionnements, des pathologies de l'être humain.

Connaissance des tests et des techniques ostéopathiques.

3ÈME CYCLE (4ÈME ET 5ÈME ANNÉES)

Synthèses des connaissances des sciences fondamentales et ostéopathiques en vue de maîtriser l'application pratique. Développement des compétences transversales, l'esprit de synthèse, d'analyse, d'adaptation.



ANNEES	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5	TOTAL
Cours magistraux (CM)	448h	416h	324h	274h	84h	1546h
Travaux dirigés incluant les travaux pratiques (TD)	454h	510h	436h	252h	162h	1814h
Total CM + TD	902h	926h	760h	526h	246h	3360h
Formation pratique clinique	50h	70h	210h	450h	720h	1500h
Total CM + TD + formation pratique clinique	952h	996h	970h	976h	966h	4860h

Taxe d'apprentissage

SOUTENEZ NOS PROJETS!

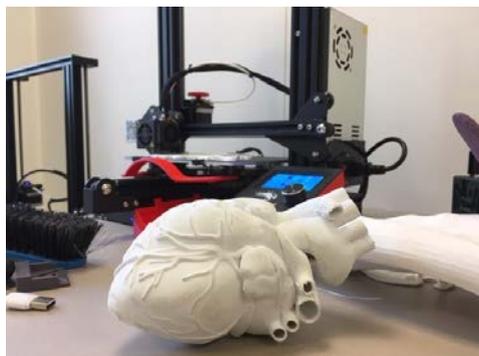
Une ressource pédagogique importante

L'Institut d'Ostéopathie de Rennes est inscrit sur la liste des établissements habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage, sous le numéro 0352818Y.

L'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne est une école indépendante n'appartenant à aucun groupe, créée en 2010 grâce à des fonds privés. La taxe d'apprentissage constitue une ressource importante pour le développement pédagogique et scientifique de l'école. Elle nous permet notamment de développer IO-LAB, notre laboratoire d'ingénierie pédagogique où nous créons des outils pédagogiques en impression 3D et réalité virtuelle.

Contactez-nous pour nous verser votre TA

Si vous souhaitez soutenir nos projets en nous versant la taxe d'apprentissage, merci de nous contacter au 02 99 57 19 62 ou de remplir le formulaire sur notre site www.osteo-rennes.fr, rubrique «Entreprises».



Contact

clinique.osteopathique@io-rennes.fr
02 99 57 19 62

Suivez l'actualité

de l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne

www.osteo-rennes.fr